

# TAMD : un cadre pour l'évaluation de l'adaptation au climat et des effets du développement

Cette note développe les notions qui sont mises en œuvre par le cadre TAMD (*Tracking Adaptation and Measuring Development* soit Système de suivi de l'adaptation et de mesure du développement). Le TAMD fait appel à une « double démarche ». Ce cadre évalue en effet la réussite de l'adaptation au climat selon deux axes : la qualité et l'étendue de la gestion du risque climatique par les pays ou les institutions (la démarche 1) et la réussite des interventions d'adaptation en termes de réduction de la vulnérabilité au climat et de maintien de l'élan de développement (la démarche 2). L'objectif est d'adapter le cadre spécifiquement à chaque pays, en fonction du contexte spécifique. La démarche double du TAMD peut suivre l'évolution de l'adaptation à tous les niveaux, en utilisant toutes sortes d'informations, des initiatives ciblant plusieurs pays aux interventions multiples dans un même pays en passant par les initiatives de niveau local. Le TAMD permet de vérifier si le travail d'adaptation au changement climatique conduit à un développement efficace ; inversement, il permet de constater si les interventions de développement permettent de renforcer la capacité des communautés à s'adapter au changement climatique. Le TAMD y parvient en évaluant les interventions autour de ces deux axes et de façon croisée.

Aujourd'hui, les nations effectuent de gros investissements dans le domaine de l'adaptation au changement climatique. Si elles souhaitent planifier, mettre en œuvre et évaluer les interventions dans lesquelles elles investissent, elles doivent se doter d'outils d'évaluation robustes permettant de cerner les retours attendus et les retours obtenus. Elles doivent pouvoir s'assurer que l'adaptation au climat contribue au développement et vérifier que les coûts de l'adaptation et les bénéficiaires sont équitablement répartis.

Les gouvernements des pays en développement (ainsi que leurs ministères, leurs administrations et leurs agences), les institutions internationales, les bailleurs et les banques multilatérales de développement ont tous besoin d'un cadre d'évaluation qui leur permet de vérifier que leurs interventions sont efficaces. Les fonds pour le climat – tels que le Fonds pour l'Adaptation,

le Programme pilote pour la résilience climatique ou certains programmes bilatéraux – commencent à mettre au point des cadres d'évaluation des résultats qui sont essentiellement centrés sur l'efficacité des interventions – à savoir, la mesure dans laquelle les « intrants » génèrent effectivement les « produits », avec des évaluations souvent exprimées en termes de coûts-avantages.

Mais les décideurs politiques ont également besoin d'un cadre leur permettant d'évaluer l'efficacité relative d'une intervention donnée – à savoir, la façon dont les « effets » (le résultat des produits) atteignent les objectifs affichés – et ce comparativement à d'autres interventions financées par d'autres ressources, que ces interventions soient axées directement ou indirectement sur l'adaptation au climat. Pour juger de la productivité d'une intervention, il faut disposer d'indicateurs portant à la fois sur l'efficacité et l'efficacé.

## Points clés

- L'efficacité des interventions d'adaptation climatique peut être mesurée en termes de contribution au développement et en termes de réduction des vulnérabilités au changement climatique.
- Vu la diversification des interventions d'adaptation au niveau mondial et par pays, les programmes ont besoin de cadres leur permettant d'évaluer les avancées obtenues en matière de développement.
- Le cadre TAMD est conçu pour permettre cette évaluation : il peut être adapté pour évaluer une intervention à tout niveau, quelles que soient les sources d'information.
- Cette présentation souligne les étapes suivies dans l'application du TAMD.

# Pour savoir si une intervention d'adaptation est efficace, il faut disposer d'un cadre

On note également un point important : la plupart des cadres d'évaluation font l'hypothèse que l'adaptation permettra de neutraliser l'impact du changement climatique et que les programmes de développement atteindront du coup leurs objectifs initiaux. Cette approche sous-estime les changements qui seront nécessaires avec l'accélération du changement climatique,

changements qui vont bien au-delà du simple maintien sur les rails des opérations en cours. On court alors le risque de mal évaluer des méthodes d'atténuation qui sont valables, mais ne neutralisent pas entièrement l'impact.

Grâce au financement du DFID (Département pour le développement international britannique), l'IIED collabore avec les consultants en changement climatique d'Adaptify et de Garama 3C Ltd : ensemble, ils développent et mettent en œuvre un programme pilote pour un cadre capable d'évaluer l'adaptation climatique et de mesurer des effets sur le développement – à tous les niveaux géographiques et en traitant toutes les sources d'information.

Cette présentation illustre les concepts utilisés par TAMD<sup>1</sup> (*Tracking Adaptation and Measuring Development* soit Système de suivi de l'adaptation et de mesure du développement) et les façons dont ce cadre de travail peut être mis en œuvre.

## Les concepts qui sous-tendent le cadre TAMD

Évaluer les progrès de l'adaptation et mesurer le développement nécessite une approche exhaustive et adaptée au contexte. Celle-ci doit être capable de s'adapter à des risques changeants ; elle doit également intégrer les incertitudes en matière d'effets du changement climatique ainsi que les aléas des

conséquences inattendues des interventions de développement.

TAMD propose un cadre flexible. Il peut être utilisé pour vérifier que l'adaptation au changement climatique conduit à un meilleur développement ; inversement, il peut évaluer la façon dont les interventions pour le développement dynamisent la capacité des communautés à s'adapter au changement climatique.

Le cadre TAMD utilise une double démarche : il évalue la réussite des États ou des institutions en matière de gestion du risque climatique (indicateurs amont, ou démarche 1) ; il évalue également la façon dont les interventions en adaptation au climat réduisent la vulnérabilité et assurent la poursuite du développement (indicateurs aval, ou démarche 2). Le but consiste à définir un cadre « sur mesure » pour chaque pays, qui colle au contexte et s'ajuste aux besoins spécifiques – plutôt que de proposer une boîte à outils ne comportant que des indicateurs figés.

Le TAMD s'appuie sur l'hypothèse que la gestion du risque climatique (démarche 1, qui va des politiques mondiales aux pratiques locales) favorise l'obtention de résultats en termes de développement (démarche 2, effets socioéconomiques comprenant l'amélioration du bien-être, la réduction de la vulnérabilité, une meilleure résilience, davantage de sécurité alimentaire, de l'eau et de l'énergie) et ce en dépit de risques climatiques toujours plus présents. Pour cela, la gestion du risque climatique doit cibler les plus vulnérables en matière de climat, qui doivent en être les bénéficiaires prioritaires. Les deux démarches et leurs liens sont illustrés par la Figure 1.

TAMD peut évaluer des processus d'adaptation à tous les niveaux, de l'initiative regroupant plusieurs pays jusqu'au projet local. Ce cadre évalue en effet (le long de ces deux axes et de façon croisée) les produits de l'intervention, les effets qui en résultent et l'impact à long terme.

L'un des défis posés par l'évaluation des actions d'adaptation est d'attribuer correctement les résultats à des interventions climatiques spécifiques – ce qui permet

Figure 1 : la double démarche du cadre TAMD

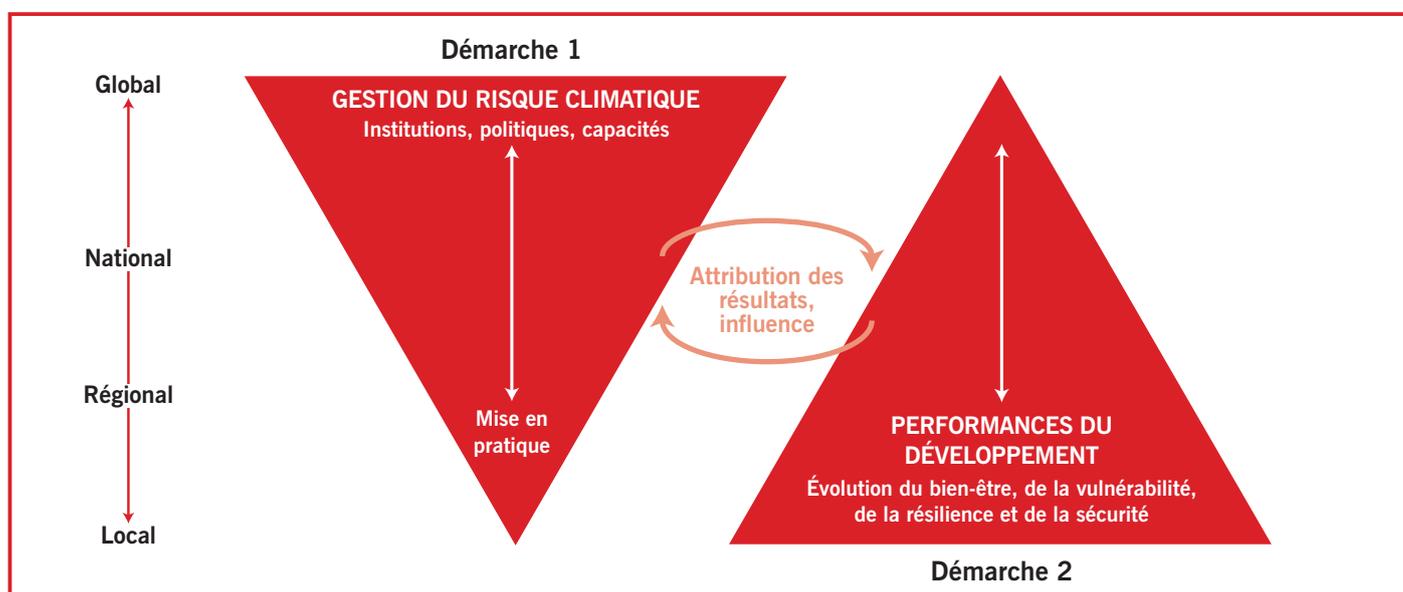


Figure 2 : l'utilisation de TAMD, étape par étape

1	<b>Définir le contexte de l'évaluation et son but</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le but de l'évaluation est-il de mesurer la réussite d'une intervention ou d'un ensemble d'interventions ? Ou bien d'évaluer l'efficacité d'un système ou d'un ensemble de systèmes (par exemple, d'un système national de gestion des risques) ?</li> </ul>
2	<b>Développer une théorie du changement qui établit des liens entre les activités de gestion du risque climatique (démarche 1) et les résultats en matière de développement (démarche 2).</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pour formuler la théorie du changement, on identifie et on analyse les liens entre les intrants, les activités, les produits et les effets des démarches 1 et 2.</li> </ul>
3	<b>Identifier le niveau d'intervention pertinent (global, national, régional, local)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Quel est le niveau opérationnel de l'intervention ? À quel(s) niveau(x) les produits, les effets et les impacts doivent-ils être évalués ?</li> </ul>
4	<b>Situer les produits, les effets et les impacts dans le cadre TAMD</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>De quelle démarche(s) les produits, les effets et les impacts relèvent-ils ?</li> <li>Sur les démarches, à quel niveau (global, national, ...) doit-on situer les produits, les effets et les impacts ?</li> </ul>
5	<b>Identifier les types d'indicateurs nécessaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Quels sont les indicateurs les plus pertinents pour le cadre TAMD en fonction de la/des localisation(s) des produits, effets et impacts ?</li> <li>Quelle est la répartition souhaitable entre les indicateurs chiffrés et catégoriques ?</li> <li>Pour les indicateurs chiffrés : ceux-ci permettront-ils de mesurer la vulnérabilité/la capacité d'adaptation/la résilience ?</li> </ul>
6	<b>Définir les indicateurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Indicateurs catégoriques : les indicateurs standards de l'Annexe 1 du cadre TAMD<sup>3</sup> peuvent-ils être employés ou doivent-ils être adaptés, augmentés ou remplacés par d'autres indicateurs ?</li> <li>Indicateurs chiffrés du développement : quels sont les indicateurs les plus pertinents ?</li> <li>Indicateurs chiffrés de vulnérabilité : comment les facteurs de vulnérabilité, les déterminants de la capacité d'adaptation et les facteurs de résilience les plus importants (dans ce contexte-ci) peuvent-ils être mesurés par les indicateurs (existants ou à créer) ?</li> <li>Si de nouveaux indicateurs sont proposés, leur mise en œuvre est-elle possible ?</li> </ul>
7	<b>Collecter les données</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Établir les niveaux de référence.</li> <li>S'assurer que les données sont recueillies à intervalles réguliers.</li> <li>S'assurer que les données se rapportant aux résultats des interventions sont recoupées par des données sur les tendances climatiques et la survenance de catastrophes et d'événements climatiques extrêmes – de façon à pouvoir interpréter les résultats en tenant compte du contexte de risque climatique. Ceci est particulièrement important lorsqu'on fait appel aux indicateurs de développement standards.</li> </ul>
8	<b>Analyser les indicateurs aux différents niveaux des démarches 1 et 2</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mesurer les évolutions des indicateurs par rapport au niveau de référence à intervalles réguliers (avant, pendant et après).</li> <li>Mesurer les différences entre les indicateurs sur des cas comparables (avec et sans intervention).</li> <li>Comparer les résultats observés avec ceux initialement prévus par la théorie du changement établie au début de l'évaluation.</li> </ul>
9	<b>Diffuser les enseignements tirés des évaluations et du suivi, de façon à pouvoir modifier les interventions si nécessaire et à mettre les enseignements à profit dans les futures interventions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>À quel point l'intervention a-t-elle réussi ?</li> <li>Quels ont été les facteurs clés de réussite ou d'échec ?</li> <li>La théorie du changement a-t-elle été efficace ? Comment peut-on l'améliorer ?</li> <li>Comment renforcer l'efficacité des interventions similaires ?</li> <li>Quels sont les domaines où ces enseignements pourraient être réutilisés ?</li> </ul>

d'influencer les politiques futures. TAMD y parvient grâce à son approche semi-expérimentale (utilisant la démarche 2) : celle-ci évalue la vulnérabilité des populations et le degré de développement, avec et sans intervention, ainsi qu'avant, pendant et après une intervention.

Se doter, dès le départ, d'une base d'information permettant une évaluation fiable est un investissement profitable. Les coûts associés à l'établissement des niveaux de références et des indicateurs pour chaque pays doivent donc faire partie de l'investissement initial.

TAMD fait appel à :

- des indicateurs qui évaluent l'étendue et la qualité de la gestion du risque climatique ;
- des indicateurs de développement standards qui estiment les progrès du développement ;
- des indicateurs qui établissent si les populations – et les systèmes dont elles dépendent – ont réduit leur vulnérabilité,<sup>2</sup> amélioré leur résilience et/ou amélioré leur « capacité d'adaptation ».

L'approche TAMD « à double démarche » permet d'englober une palette étendue d'interventions en adaptation climatique et de processus de gouvernance. Elle prend en compte les produits (par exemple, la décision de gérer le risque climatique), les effets (les conséquences de la décision précédente) et les impacts (le résultat en termes de vulnérabilité des populations au changement climatique, qui peut être influencé par nombre de facteurs externes). Les liens entre produits, effets et impacts peuvent se manifester à l'intérieur d'une démarche ou entre les deux démarches.

Les décideurs politiques peuvent, à titre d'exemple, souhaiter évaluer comment les décisions de gestion du risque climatique au plan national (« produits », dans la partie supérieure de la démarche 1) influent sur les effets en termes de vulnérabilité et d'impact à l'échelon local (partie inférieure de la démarche 2). De même, ils peuvent chercher à évaluer l'influence de la gestion des risques climatiques au plan national (partie supérieure de la démarche 1) sur les pratiques en gestion des risques au plan régional ou local (parties médianes et inférieures de la démarche 1). Le TAMD est un cadre évolutif, qui peut en principe englober tous les types d'interventions (et leurs produits, effets et impacts), quels que soient le domaine géographique ou leur niveau dans les démarches 1 et 2 du cadre.

## Notes

■ <sup>1</sup> Brooks, N. et coll. 2011. Tracking adaptation and measuring development. IIED, Londres. <http://pubs.iied.org/10031IIED>

■ <sup>2</sup> La réduction de la vulnérabilité d'une population au travers de la capacité d'adaptation s'inscrit dans la durée et dépend des risques rencontrés. La vulnérabilité à des événements soudains et de brève durée dépend des circonstances locales et non pas de la capacité d'adaptation sur le long terme. En revanche, la vulnérabilité à long terme aux dangers isolés ou récurrents dépend de cette capacité d'adaptation. Pour davantage d'informations, consulter Brooks, N. 2003. *Vulnerability, risk and adaptation: A conceptual framework*. Document de travail n° 38 du Tyndall Centre. Disponible sur : [www.tyndall.ac.uk](http://www.tyndall.ac.uk)

■ <sup>3</sup> Brooks, N. et coll. À paraître. *Applying Tracking Adaptation and Measuring Development (TAMD)*. IIED, Londres. ■ <sup>4</sup> Brooks, N. et Rowley, J. 2012. *Rapid scoping of climate change indicator methodologies*. Rapport non publié préparé pour le DFID, remis au DFID (Département pour le développement international britannique) en juin 2012.

## Indicateurs et niveaux de référence

Le cadre TAMD dispose d'une liste d'indicateurs suggérés pour les démarches 1 et 2.<sup>3,4</sup> En général, ces indicateurs sont définis pour chaque démarche à l'échelle locale, régionale, nationale ou globale. Les indicateurs pour la démarche 1 montrent la portée et l'efficacité de la gestion du risque climatique au sein des systèmes considérés. Les indicateurs pour la démarche 2 couvrent les effets en termes de développement et d'adaptation à tous les niveaux.

TAMD cherche à évaluer l'intérêt des interventions pour les populations en faisant appel à des enquêtes ciblées au niveau des foyers. Ces enquêtes réunissent des informations qui sont représentatives de la vulnérabilité. Les variables à prendre en compte sont définies par des études contextuelles locales et sont spécifiques au développement et aux risques climatiques locaux. Ces variables peuvent par exemple englober la taille ou les revenus par foyer, la répartition des sources de revenus, la distance au marché le plus proche ou la localisation géographique.

La Figure 2 décrit les étapes successives de l'application du cadre TAMD. Il faut souligner l'importance revêtue par l'acquisition de données précises pour les niveaux de référence, un élément qui fait souvent défaut dans les évaluations du développement. Les données de référence ne sont pas forcément disponibles, même si l'on cherche à utiliser les « indicateurs standards » du développement pour suivre les produits et les effets. En ce qui concerne le suivi de la vulnérabilité et des capacités d'adaptation, les niveaux de référence sont encore plus rarement disponibles.

Il est crucial de pouvoir cerner comment les interventions d'adaptation au changement climatique permettent la réalisation des objectifs de développement. Le TAMD permet d'appréhender cet aspect : les évaluations qu'il procure permettent ainsi de maximiser l'efficacité de l'adaptation climatique.

### ■ SIMON ANDERSON

*Simon Anderson ([www.iied.org/users/simon-anderson](http://www.iied.org/users/simon-anderson)) est le directeur du Groupe de travail sur le changement climatique de l'IIED.*



## Adaptify

L'Institut international pour l'environnement et le développement (IIED) promeut le développement durable, en reliant les priorités locales aux défis mondiaux. Nous soutenons certaines des populations les plus vulnérables du monde pour mieux faire entendre leurs voix dans la prise de décisions.

Ces recherches ont été financées en partie par UK Aid, c'est-à-dire une aide émanant du gouvernement britannique. Cependant, les points de vue exprimés ici ne traduisent pas forcément ceux du gouvernement britannique.

Contact: Simon Anderson  
[simon.anderson@iied.org](mailto:simon.anderson@iied.org)  
 80–86 Gray's Inn Road,  
 London WC1X 8NH, UK  
 Tel: +44 (0)20 3463 7399  
 Fax: +44 (0)20 3514 9055  
 Website: [www.iied.org](http://www.iied.org)